



REORGANISATION TERRITORIALE DU LOT : DDEA ET RADE

AG DU 24 MAI 2007



Nos deux syndicats nationaux accompagnés d'INTERCO 46 étaient venus rencontrer les agents de la DDE et de la DDAF dans une réunion commune le 11 avril 2006.

Il était important pour nous, 6 mois après la création de la DDEA et alors que débute la 1ère période d'évaluation, de faire le bilan avec les agents. A l'invitation de Patrick HANNOYER, représentant de la CFDT au CTPL, François DELATRONCHETTE et CAMEL Jean André pour la FGTE, Anne MOLLA et Colette ANDRE pour le SPAGri sont venus rencontrer les agents de la DDEA et les instances départementales de la CFDT.

I – ETAT DES LIEUX APRES 5 MOIS DE VIE COMMUNE

Dans ce projet, nos administrations n'ont pas pris en compte le problème essentiel de la séparation géographique de la DDE et de la DDAF alors que le rapprochement paraissait pour les agents la condition essentielle de la réussite. Les mises en commun sont difficiles, et inexistantes dans certains cas, par exemple pour les voitures de service. Et les différences qui perdurent dans les systèmes d'exploitation informatiques rendant impossibles la mise en réseaux compliquent encore la communication et les échanges.

La lourdeur du CTPL commun, qui n'a pas été compensée par des réunions supplémentaires n'a pas permis un dialogue social abouti; il aurait pu permettre d'améliorer le fonctionnement de la DDEA. La CFDT demande la mise en place d'un CTPL Unique avec élection sur sigle syndical.

Les agents s'attendaient à un pilotage plus importants par les administrations centrales et s'étonnent de ne rien savoir de ce qui se passe dans les groupes de travail nationaux. La CFDT a rappelé constamment dans les réunions nationales la nécessité d'accompagner davantage les 8 départements et dénoncé l'activation beaucoup trop tardive des GT, donnant l'impression d'un non engagement de nos administrations de tutelle..

La GRH suscite beaucoup de questions. Un point est fait sur les décisions : harmonisation des RIALTO, adaptation des fonctionnements des CAP pour permettre la mobilité interservices, mutualisation des services sociaux et des IHS. La mutualisation du service social de la DDE n'est pas satisfaisant puisque cette dernière n'a plus d'AS dans le LOT ; le service est assuré par un agent du 82

Les agents réaffirment que l'harmonisation immédiate des statuts et des rémunérations est indispensable.

Le service public est-il gagnant ? la volonté de généraliser le système SAM qui permet de mesurer très précisément le temps passé sur chaque tâche ne va pas dans le sens d'une amélioration du service à l'utilisateur. De même l'abandon progressif de la mission de maîtrise d'œuvre au profit de la conduite d'opération pénalise d'une part les petites communes rurales, d'autre part nos services eux mêmes qui perdent leur technicité.

Manifestement la greffe n'a pas encore pris ! Le réaménagement rapide des locaux est indispensable ; les moyens nécessaires doivent être apportés car les agents ne peuvent envisager une régression de leurs conditions de travail

Une information plus appropriée sur les règles particulières de GRH doit être réalisée par le SG afin que les agents puissent parfaitement se positionner en la matière.

II L'ÉVALUATION :

En mai-juin se déroule la 1^{ère} phase, qui est une évaluation qualitative basée sur le ressenti des divers acteurs. Mais c'est une « auto-évaluation », conduite par nos deux administrations elle-mêmes. Elle n'assure pas les garanties minimum d'objectivité !

La CFDT est intervenue auprès de l'administration pour que les agents et leurs conditions de travail soient au centre de l'évaluation ; ils doivent pouvoir y participer et les organisations syndicales exercer complètement leur droits de regard.

Nous devons être d'autant plus vigilants que la généralisation des DDEA semble projetée par nos administrations quelque soit le résultat de l'évaluation.

LE PROJET OSE

Le Lot est le seul département à expérimenter un projet de Réforme de l'Administration Départementale de l'Etat (RADE) .La phase de préparation, de 18 mois maximum, a démarrée comme pour les 8 DDEA le 1^{er} janvier 2006 .Au terme de cette réflexion, Mme le préfet a présenté lundi aux OS (pour info seulement)son schéma prévisionnel de la nouvelle organisation. Il consiste à regrouper les services de l'état en 5 directions générales sous la responsabilité du préfet .

au fil de la réflexion, le schéma s'est alourdi puisqu'on est passé de 4 directions prévues à 5 , 3 directions opérationnelles (DGT-DGPOP-DGS), une direction logistique et la cinquième, la **DGSTRAT** qui reconstitue en partie la préfecture actuelle.

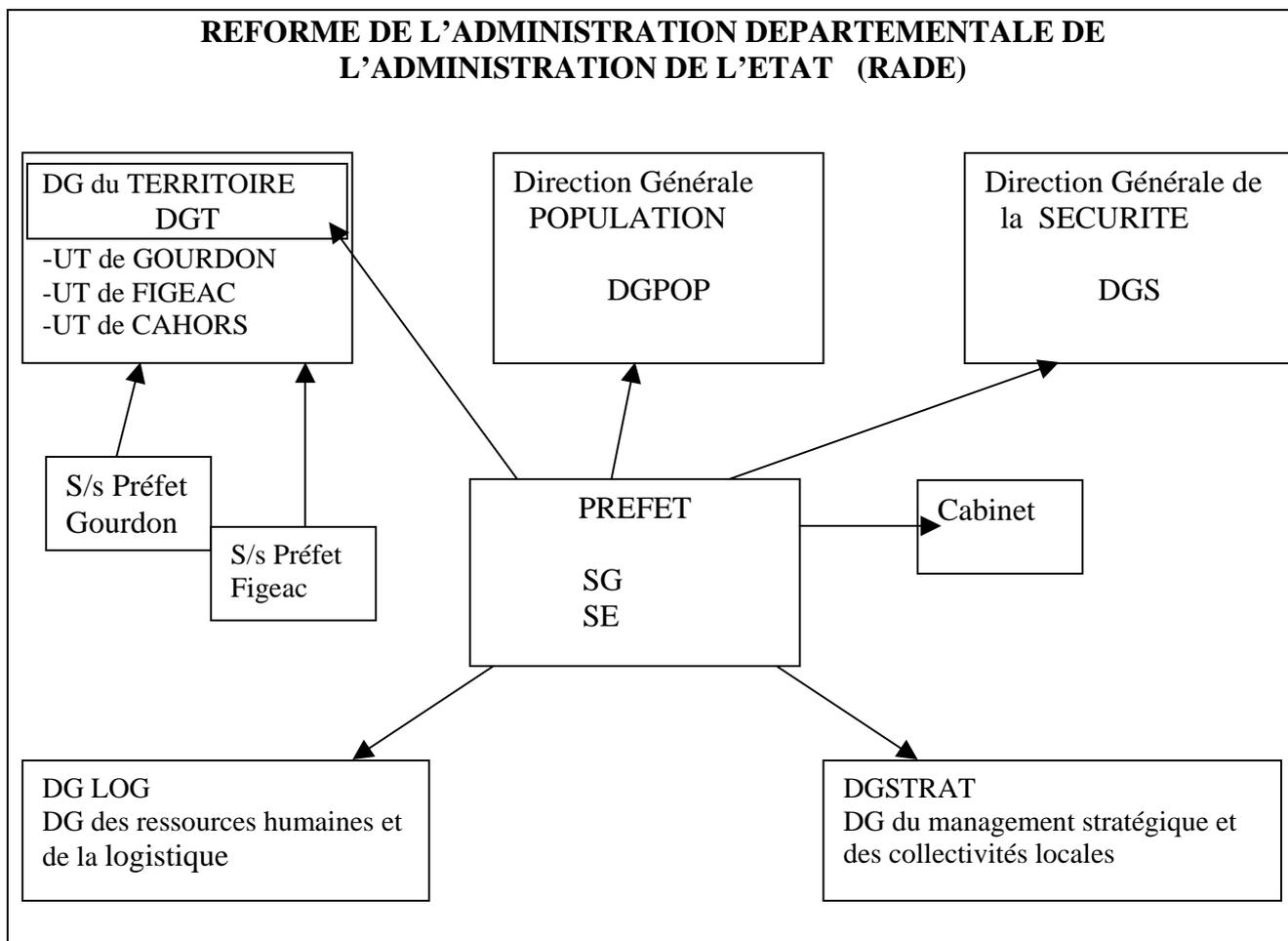
- Le préfet a désormais un rôle central
- Les **sous-préfets** seront chargés de l'action de proximité et de la mise en œuvre sur le terrain des politiques nationales ; ils assureront le conseil et le partenariat avec les élus et les acteurs locaux.
- **La DG Territoire** correspond aux missions de l'actuelle DDEA hors ITEPSA et de la DDSV :
 - elle comprend 5 services : agriculture et développement, santé animale et sécurité alimentaire, environnement et risques, aménagement de l'espace et du paysage, IAT.
 - Elle comporte également 5 missions transversales : développement durable ; valorisation de données et information, qualité architecturales et urbanisme, sécurité routière et défense, conseil en gestion et management. Il faudra bien préciser la place de ces missions vis à vis des services.
- **La DG Population** reprend en partie des missions actuelles de la DDASS , DDTTE , DDJS et PJ :
 - elle comprend 4 services : insertion de la population, offre de santé, développement de l'emploi et insertion professionnelle, vie associative et éducation citoyenne.
 - et 4 missions transversales : missions accueil général du public, égalités hommes-femmes, délivrances de titres et coordination.

- **La DG de la sécurité**

Les missions de prévention (par ex celles de la DDJS)sont désormais regroupées avec celles de répression

- **La DGSTRAT** constitue pour le préfet une mission de pilotage , de coordination , de contrôle et de lien avec les collectivités locales et les acteurs locaux.

Schéma présenté le 21 mai 2007



Commentaires de la CFDT

Cette architecture n'a de sens que s'il y a des regroupements géographiques par DG dans des locaux communs . C'est un gros chantier qui vu déjà les difficultés rencontrées pour regrouper la DDEA peut paraître irréaliste .

Ce montage accentue la centralisation de la FP autour du Préfet. Il ne correspond pas au contour des ministères actuels (d'ailleurs en évolution) et on ne sait pas comment se réalisera l'articulation de l'ensemble. Cette articulation peut être coûteuse en temps et en moyens.

La RADE est dite expérimentale, donc avec un schéma très libre. Nous ne voyons pas l'Etat , très centralisateur par nature, accepter une organisation de ses services différente d'un département à l'autre. De ce fait, la RADE ne restera pas une démarche isolée et optionnelle. Comme pour les DDEA, la généralisation est dans l'air.

SPAgri-CFDT : Ministère de l'agriculture - Pièce D 002 - 78 rue de Varenne - 75349 Paris 07 SP
Tél. 01 49 55 46 83 - Fax : 01 49 55 44 74 - mail : cfdt@agriculture.gouv.fr
Site Internet du SPAgri-CFDT : <http://spagri-cfdt.agriculture.gouv.fr/>

UFE / CFDT 30, passage de l'Arche-92055 LA DEFENSE Cedex
Tél. 01.40.81.24.00 Fax : 01.40.81.24.05-courriel : cfdt.syndicat@i-carre.net
siteInternet : www.ufe-cfdt.org
